



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°233

BUREAU FÉDÉRAL VISIOCONFERENCE 18 avril 2020

Le Secrétariat général

Diffusion : Conseil d'administration, membres d'honneur, ligues régionales, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 25 avril 2020.

Membres du Bureau fédéral : David Angelats, Christian Barthel, Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Stéphane Corvée, Magali Godin, Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran

Excusée : Patricia Corti

Assistent : Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Philippe Limouzin (DTN)

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	0/ Validation du RDI du 11 avril 2020	
	⇒ Adoption à l'unanimité avec la modification apportée à la rédaction de la campagne du PEF (avis « réservé » et non « défavorable »).	0_ADMbfe_2004_Projet_RDI_11_avril_232.pdf
	1/ Points soumis au vote du Bureau fédéral	
1.1 Secteur Diversité des Pratiques	<p style="text-align: right;"><i>Bach-Lien Tran</i></p> <p>1.1.1 Récompenses circuit élite et aide aux organisateurs</p> <p>Du fait de la crise sanitaire, seules trois étapes sur les cinq initialement prévues ont pu se dérouler. La cellule sportive a donc été sollicitée pour répondre à la question de la distribution des primes 2020 aux participants. Trois options possibles :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Arrêter le classement aux 3 étapes disputées et verser l'intégralité des primes initialement prévues,2. Verser ces primes au prorata du nombre de tournois disputés (3 sur 5, soit 60% du montant initialement prévu),3. Reverser la totalité des primes initialement prévues dans une cagnotte pour augmenter la dotation de la saison prochaine (2020/2021). <p>La cellule sportive s'est prononcée à l'unanimité pour la mise en place de l'option n°2.</p> <p>Concernant les 40% restants, la cellule sportive s'est rapprochée de la cellule financière. Il est proposé que soit attribué, pour dédommagement, aux organisateurs n'ayant pas pu organiser les autres étapes de ce circuit :</p> <ul style="list-style-type: none">- 700€ au club du volant des 3 frontières,- 250€ au club de St-Jacques,- 400€ au club de Maromme.	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>⇒ Adoption à l'unanimité des montants d'indemnisation proposés à destination des 3 clubs n'ayant pas pu organiser les étapes du circuit élite à cause de la crise sanitaire.</p> <p>Un courrier officiel de la Vice-présidente Diversité des Pratiques sera adressé à ces clubs pour les informer de la décision du Bureau fédéral.</p>	
<p>1.2 Secteur Communication Marketing Événementiel</p>	<p style="text-align: right;"><i>Magali Godin</i></p> <p>1.2.1 100% Bad</p> <p>Présentation de l'évolution du 100% Bad et du projet pour la rentrée 2020/2021 : rubrique « magazine » sur MyFFBaD sous forme d'articles et non d'un Flipbook + magazine papier de 44 pages avec abonnement à 4 numéros pour 15€.</p> <p>Des échanges ont lieu sur le modèle économique du projet, l'enquête de satisfaction relative au test du nouveau format papier, la difficulté de lancer une campagne de communication forte sur le projet.</p> <p>Différents éléments semblent compromettre la mise en place de ce projet dont notamment la crise sanitaire et les développements informatiques nécessaires à cette mise en place en septembre 2020.</p> <p>Une enquête sera réalisée afin d'évaluer la manière dont sera perçue la nouvelle version de 100% bad pour suite à donner.</p> <p>⇒ Adoption à l'unanimité de la proposition de revenir à la formule d'abonnement au 100% Bad mise en place au début de la saison 2019/2020 (abonnement numérique first + abonnement papier pour les licenciés en faisant la demande) avec le maintien de la gestion des désabonnements actuelle. Cette décision est applicable à compter de septembre 2020.</p>	<p>1.2.1.1_100BaD_Note_vote_BF_200418.pdf</p> <p>1.2.1.2_ADMInf_2002_New_100BaD_vote_BF_200418.pdf</p>
<p>1.3 Secteur Emploi Formation</p>	<p style="text-align: right;"><i>Stéphane Corvée</i></p> <p>1.2.1 Gestion des certifications et formations des OT liée à la crise sanitaire</p> <p>La pandémie du Covid-19 a vu l'annulation de toutes les activités badistiques à partir du 13 mars 2020, voire le week-end précédent.</p> <p>En annulant les dernières compétitions fédérales, les élus ont mesuré l'impact sur l'ensemble des formations et certifications du secteur FormaBad, et notamment sur les OT. Ces décisions exceptionnelles ont des conséquences directes sur les modes de fonctionnement et sur les règlements actuels.</p> <p>La CFOT, conjointement avec FormaBad, est force de proposition pour gérer au mieux cette situation sans précédent.</p> <p>Afin d'éviter les perturbations et les conséquences d'une saison amputée d'une grande partie des activités, une étude a été menée, conjointement avec FormaBad et la CFOT, afin de proposer une solution et limiter ainsi les effets de bord liés à cette situation atypique.</p> <p>Un constat et les conséquences ont ainsi été établis. Des propositions ont été faites par la CFOT pour faire face à cette situation, l'objectif étant de faire le maximum pour maintenir le nombre d'officiels techniques formés.</p> <p>Les propositions ayant des incidences financières, ce sujet sera évoqué lors de la prochaine réunion de la cellule finances. Une proposition sera présentée lors d'un prochain Bureau fédéral.</p>	<p>1.3.1_DPcfot_Gestion_OT_2020-2021_vote_BF_200418.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	2/ Points d'information des secteurs	
	<p style="text-align: right;"><i>Christian Barthel</i></p> <p>Le Trésorier informe d'un recrutement en CDI, sur un poste de comptable, à venir sur le secteur Financier afin de compléter l'équipe de manière pérenne suite à un arrêt maladie qui se prolonge depuis déjà plus d'un an et demi.</p>	
	Fin de la séance à 10h	